



## *Les recensions de l'Académie de juin 2026<sup>1</sup>*

***La franc-maçonnerie dans la Tunisie coloniale : saga de la loge l'Aurore du XXe siècle de Bizerte, 1900-1940 / Hédi Saïdi ; préface du Pr.Simion Costea***

**Éd. du Cygne, 2024**

**Cote : 68.690**

L'auteur, enseignant d'Histoire au Campus des Métiers Gaston Berger de Lille n'en est pas à son premier ouvrage, puisqu'il a publié en 2023 : *Affaires coloniales en Tunisie : diplomatie et interculturalité*. Selon son éditeur : « Il apparaît que l'histoire fait l'objet d'une puissante demande culturelle ... (qui) est relancée par les fils et les filles d'immigrés qui pensent trouver dans l'histoire coloniale les racines des discriminations dont ils souffrent. Mais aussi par des réactionnaires 'nostalgériques', anciens baroudeurs des guerres de décolonisation qui cherchent à réhabiliter le système colonial ».

Autant dire que le biais idéologique est clairement énoncé et assumé. Il convient donc de l'avoir en permanence à l'esprit, lors de la lecture de ce type de littérature engagée.

Cela dit, en dépit de son orientation partisane, cette recherche comble un manque, dans la mesure où les publications sur la franc-maçonnerie en Tunisie sont plutôt rares, comparativement à celles sur l'Algérie.

Comme l'écrit Hedi Saïdi dans son introduction : « Malgré ces défis, l'ouvrage vise à éclairer la vie des loges maçonniques coloniales, en mettant en lumière leur fonctionnement, leur implication dans la 'résolution' de problèmes locaux et leur adaptation aux contextes politiques et économiques de l'époque coloniale ». Le fil conducteur de cette étude est donc l'attitude, souvent ambiguë, des loges par rapport à la colonisation, aux indigènes et à leur émancipation. D'ailleurs les deux parties de l'ouvrage lui sont entièrement consacrées.

La première : *La Franc-maçonnerie, la République et les indigènes : les opportunités manquées*, pose d'emblée la question de savoir si elle serait la « mère de la colonisation » ; et ce dans la mesure où Jules Ferry, lui-même « frère » avait déclaré en 1885 au Parlement : « Il faut dire ouvertement en effet que les races supérieures ont un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le droit de civiliser les races inférieures ».



Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



En réalité, ce rôle fut dès 1840, l'apanage de la France missionnaire jusqu'à la diminution du recrutement des missionnaires français à partir de 1904, ce qui laissera un espace à la franc-maçonnerie. En particulier au Grand Orient de France (GODF) en perte d'influence en Métropole dès 1918, et qui s'est tourné vers les colonies. Mais la contradiction est flagrante entre les idéaux maçonniques et le « discours civilisateur de la colonisation ».

Bien qu'elle n'ait rencontré que peu d'enthousiasme auprès des musulmans et des juifs tunisiens, tant ceux-ci étaient imprégnés par l'aspect religieux. Ce qui n'empêcha pas, certes tardivement, une communauté de vue entre Pierre-Mendès France, franc-maçon, qui mit fin au protectorat et l'artisan de l'indépendance Habib Bourguiba « franc-maçon sans tablier ».

Il convient quand même de ne pas négliger le fait que les loges coloniales ont longtemps participé à « ... des événements visant à glorifier la colonisation et à célébrer la grandeur de la France ».

La seconde partie de l'ouvrage intitulée : « *Franc-maçon et colonialiste en Tunisie : l'équation impossible* » est plus une affirmation qu'une question. C'est ce que l'auteur développe en retraçant l'histoire d'une loge pas comme les autres, en l'occurrence « L'Aurore du XXe siècle » à Bizerte et à Ferryville, bâtie autour de la base militaire éponyme. Toutes deux représentaient un terrain propice au développement de la franc-maçonnerie, grâce à la présence croissante d'Européens occupant des fonctions administratives, les chemins de fer, le commerce et bien entendu des militaires.

L'auteur s'interroge à nouveau sur la volonté des loges de s'inscrire dans une tradition humaniste et émancipatrice, sans vraiment en expliciter le sens. Au tout début des années 1900, la loge « Aurore du XXe siècle » reprend le combat contre le courant nationaliste et clérical, Mais découragée par le peu de soutien des autorités, elle se met en sommeil et rompt quasiment ses liens avec le GODF à Paris. Malgré l'élection d'Armand Fallières, maçon et anticlérical et le vote de la loi de 1905 sur la laïcité, la loge française se trouve en opposition à son homologue italienne. De surcroît, elle est également concurrencée par la chambre de commerce et le comité des fêtes de Bizerte ; ce qui l'amènera à se mettre à nouveau en retrait.

Les enjeux sociétaux et la guerre de 1914-1918 vont conduire les maçons bizertins à trahir leurs principes, notamment la fraternité. Leur engagement pacifiste aurait plutôt dû les inciter à se ranger derrière les partisans de la paix. Au contraire, la loge a apporté un soutien sans failles à l'effort de guerre. Dans le même temps, elle en a profité pour régler ses comptes avec son rival italien, dont les ressortissants vivant en Tunisie étaient moins enclins à être mobilisés que les Français et leurs supplétifs. Pour l'auteur, le deuxième péril pour les Français du protectorat, résidait dans l'influence croissante de la population juive tunisienne qui commençait à leur faire concurrence, notamment dans le commerce et qui pratiquait



l'usure. D'ailleurs, « La loge s'est illustrée par son antisémitisme combatif, un sentiment anti-républicain et anti-maçonnique », allant même jusqu'à suggérer, après la déclaration Balfour favorable à la création d'un foyer juif en Palestine, que les israélites des pays alliés forment un corps expéditionnaire pour conquérir ce territoire ; ce qui fut écarté par le GODF. Poursuivant sur cette ligne, la loge demanda aux autorités françaises d'examiner les demandes de naturalisation des juifs tunisiens, compte tenu de l'exemption de mobilisation dont ils avaient bénéficié pendant la Grande Guerre. Enfin, fervents partisans du Plan du Président Wilson sur la possibilité des pays sous tutelle à disposer d'eux-mêmes, ils émirent le vœu de réunir la Tunisie et l'Algérie en une fédération.

Pour faire bonne mesure, Hedi Saïdi ne manque pas de rendre responsable la franc-maçonnerie de la perte d'identité des Tunisiens, c'est-à-dire des musulmans, sous-entendant que les juifs ne faisaient pas partie de leur communauté.

Mais surtout, la franc-maçonnerie dans son ensemble, s'est trouvée face à un dilemme. Elle admettait que les lois françaises étaient supérieures, mais... qu'il faudrait « plusieurs générations pour les faire admettre par une population qui a eu d'autres références ». Il en découla une tentative de réconcilier les irréconciliables, à savoir : tenter de s'adapter à la situation coloniale. Un rapprochement s'effectua dans les années 1930 avec les musulmans, mais comme l'écrit l'auteur dans sa conclusion : « Pour les Tunisiens, la loge maçonnique est une structure assimilationniste d'où le sentiment de méfiance voire de rejet à son égard ».

Quant à la République française, elle prône aujourd'hui l'intégration et même l'assimilation pour les populations originaires d'Afrique et du Maghreb en particulier. Ces descendants de peuples ayant connu la colonisation, auront-ils comme leurs ancêtres, le même souci de garder leur identité en Europe ?

**Marc Aicardi de Saint-Paul**